



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article413>

Quand la dette a bon dos

- Communiqués-Actualité-Soutiens - Communiqués -



Date de mise en ligne : lundi 16 mai 2011

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

La Coordination des Cercles de l'*Association pour une Constituante*, réunie en Conseil le 14 mai 2011 à Paris a tenu à exprimer son opposition au projet de loi du gouvernement, voté le 10 mai à l'Assemblée nationale, visant à inscrire l'objectif d'équilibre des finances publiques dans la Constitution.

Sans autre analyse, ignorant volontairement les causes de la dette, cette décision a pour objectif non avoué de stigmatiser les services publics nécessaires à la vie des citoyens à qui elle fait payer les erreurs et la domination des secteurs financiers. Bien pire, elle tend à

constitutionnaliser une théorie économique imposée par les instances de Bruxelles.

L'*Association pour une Constituante* rappelle que le vote du budget ne dépend que du peuple qui exerce ainsi sa souveraineté. Seul, il peut donc décider des recettes comme des dépenses. Trop d'éléments indiquent à quel point cette souveraineté est ainsi bafouée, son pouvoir étant remplacé par celui d'instances non légitimes, en particulier au niveau européen.

Cette décision, ou éventuelle réforme Constitutionnelle, ne saurait donc engager l'avenir.